

# Novembre 2021

Soldats écoutez donc, écoutez le silence

Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon

Bientôt nous n'entendrons que le son de clairon

Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance

Fini tous ces combats, fini cette violence

Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron

Nous allons prendre au quart le vin du vigneron

Pour fêter la victoire et les enfants de France

Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler

Trop de femmes ont dû voir leur futur s'écrouler

Trop long fût le chemin de notre sacrifice.

Soldats écoutez donc, écoutez le silence

Priez pour les enfants qui sont morts pour la France

Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice



## INFOS MUNICIPALES

### 🌟 Cérémonie du 11 Novembre

10h00 : Rassemblement des autorités ainsi que des anciens combattants cour de la Mairie.

10h15 : Messe

11h00 : Cérémonie aux monuments aux morts

A l'issue de la cérémonie, le traditionnel vin d'honneur vous sera offert à la mairie. Nous comptons sur votre présence.

### 🌟 Cimetière

Comme chaque année, la TOUSSAINT est la saison pour fleurir les tombes de nos défunts et en profiter pour leur redonner un bel aspect à ce lieu. Merci d'utiliser les conteneurs (tri sélectif) mis à votre disposition, en deux endroits, pour y jeter objets et pots de fleurs fanées.

Tout au long de l'année, nos employés des services techniques s'attachent à entretenir ce lieu de recueillement. Pensez à eux. Merci.

### 🌟 Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité).

Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

### 🌟 Passage de la balayeuse : lundi 8 Novembre

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

Lundi : 15h à 17h  
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15

[mairieguilliers2@orange.fr](mailto:mairieguilliers2@orange.fr)

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h à 12h15- 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h à 12h15

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi : 9h à 12h15

Cantine-Garderie / Service  
Aide et Accompagnement à

Domicile :

02.97.74.40.15.

Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur RDV

Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :

02.97.22.99.38

- Mardi : 14h00 à 15h30

Atelier d'initiation

- Mardi : 15h30 à 17h00

Accès libres

Déchetterie Les Tertres :

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00/13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

Portage des Repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

Cabinet médical :

02.97.74.42.96

Cabinet kiné : 02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

du lundi au samedi

de 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12H00

MARCHÉ : tous les mercredis  
matins

## 🏠 Travaux Réseau d'Eau Potable

Travaux rue Saint Louis et Route de Mauron.

Les travaux sur le réseau d'eau annoncés sont reportés à une date ultérieure.

Nous vous informerons de la date de réalisation de ceux-ci dès qu'elle nous sera communiquée.

## 🏠 Travaux en cours- rue de la hache

Un mouvement de grève chez ENEDIS retarde les travaux d'électricité qui ne seront pas effectués avant mi-novembre.

De ce fait, le Conseil Départemental ne sera pas en mesure de faire réaliser les enrobés sur chaussée. Ils sont programmés début 2022.

Pour la partie travaux communaux, les enrobés sur trottoirs et parkings seront réalisés en temps voulu.

Avec nos excuses, nous comptons sur votre compréhension.



## 🏠 Déclarez vos ruches entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre

-Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

-Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole

- Améliorer la santé des abeilles

- Mobiliser des aides Européennes pour la filière apicole.



👉 Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## 🏠 Sécurité Routière- Rappel concernant le téléphone au volant

Téléphoner au volant dégrade le niveau de concentration du conducteur, en le rendant davantage acteur de sa conversation que de sa conduite, et multiplie le risque d'être impliqué dans un accident corporel.

Quand vous appelez une personne et que vous rendez compte qu'elle est en train de conduire : raccrochez !

Vous protégez votre interlocuteur d'un accident, en lui permettant de consacrer toute son attention à la route.

La sécurité routière au travers d'une nouvelle campagne lance donc un nouveau mot d'ordre :

« Si tu conduis, je raccroche ».

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**

## 🏠 Inscription sur les listes électorales

En 2022, sont programmées les élections présidentielles les 10 et 24 avril, ainsi que les élections législatives les 12 et 19 juin.

**Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, seront à déposer via un formulaire à compléter en mairie.**

**Il vous sera également demandé votre carte d'identité et un justificatif de domicile.**

Pour d'éventuelles procurations, s'adresser en gendarmerie.

Pour les jeunes ayant atteint la majorité dans l'année, l'inscription est faite d'office par L'INSEE. Dans le doute, vérifiez tout de même auprès de la mairie.

Cette année 2022 sera une année de refonte électorale. Vous recevrez donc avant le scrutin des élections présidentielles, une nouvelle carte d'électeur avec un nouveau numéro.



## ✧ Restaurant Scolaire–Résultats des Analyses du Laboratoire

Nathalie MARCHAND, notre responsable de la restauration scolaire assure avec son équipe, les repas pour plus d'une centaine d'élèves, chaque jour d'école. Ces repas sont fabriqués sur place dans le respect des règles d'hygiène alimentaire. Des contrôles réguliers sont opérés par le Laboratoire Départemental d'Analyses. Les comptes rendus de ces analyses sont affichés à la mairie. Vous pourrez constater de la très bonne qualité d'hygiène, que ce soit au niveau des locaux contrôlés, des matériels ou encore directement des repas. La sécurité alimentaire est la priorité pour nos agentes du restaurant scolaire. Les enfants apprécient la confection des repas, la qualité ainsi que la diversification. **Merci à Elles.**

## ✧ Secourisme

Vous souhaitez être formé à la pratique des gestes d'urgence, sachez qu'une session de deux heures est organisée le **samedi 27 novembre 2021 à 14h au Centre de Secours de Mauron**. Cette formation est assurée par les acteurs du secourisme à l'initiative de Groupama Loire Bretagne. Que vous soyez clients ou non de Groupama, vous pouvez participer. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'agence Groupama de Mauron au 02.97.22.62.34. Les places sont limitées.

## ✧ Pass sanitaire

Depuis le 30 septembre 2021, les adolescents de 12 à 17 ans sont soumis à l'obligation de présenter un « pass sanitaire » pour se rendre dans les lieux et événements où il est exigé (cinémas, salles de sports, piscines, bibliothèques), ce qui est également le cas pour participer aux activités sportives proposées par notre animateur.

A savoir qu'un délai de deux mois est accordé, afin de permettre aux personnes mineures à peine âgées de 12 ans au 30/09/2021, de se faire entièrement vacciner contre la Covid-19.

Ils n'auront donc pas besoin, pendant cette période, de réaliser des tests pour bénéficier du pass.

## ✧ MSAP

Ploërmel communauté dispose de :

3 structures MSAP (Maison de Services Au Public)/ France Services sur son territoire :

- France Services Josselin
- MSAP La Trinité-Porhoët
- France Services Mauron



Un camion itinérant ICI PLO.Com effectue des permanences dans les 27 communes du territoire par roulement tous les 15 jours.

Des agents formés accueillent les usagers et leurs proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit sur des nombreuses démarches administratives du quotidien en lien avec 9 partenaires nationaux : CAF, Assurance Retraite, MSA, la Poste, Finances Publiques, ANTS, Pole Emploi, Point Justice, CPAM.

Des permanences de partenaires locaux sont également organisées au sein de chaque structure physique : ADIL, ADN, Mission Locale ... Aussi, de nouvelles permanences sont assurées depuis septembre.

Pour Information, **des conciliateurs** sont également à votre écoute pour tous problèmes de voisinage notamment. Les adresses mails des médiateurs de Ploërmel Communauté sont les suivantes :

FS Josselin : M. Hervé DERRIEN – [herve.derrien@conciliateurdejustice.fr](mailto:herve.derrien@conciliateurdejustice.fr)

FS Mauron : M. Stéphane CHOLLET – [stephane.chollet@conciliateurdejustice.fr](mailto:stephane.chollet@conciliateurdejustice.fr)

(Mairie de Ploërmel : M. Pierre BRETENET – [brep49@orange.fr](mailto:brep49@orange.fr))

## DU COTE DES SERVICES

### ☆ SMICTOM : collecte des boîtes d'aiguilles usagées

Cette collecte de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux aura lieu du **29 novembre au 4 décembre**.

Elle est réservée aux particuliers en automédication.

Ces déchets d'activités de soins devront être conditionnés dans les boîtes fournies par les pharmacies.

Le SMICTOM ne distribue plus de boîte vide lors de la collecte de la boîte pleine.

Ils seront refusés en dehors de ces dates de collecte. S'adresser au gardien de la déchetterie.



### ☆ REFLEX PLANT'AIR

Karine, diplômée de l'école ERVE France, vous propose des séances de réflexologie plantaire méthode ERVE.

Cette méthode permet d'éliminer les toxines, améliorer la circulation sanguine et lymphatique, libérer les tensions nerveuses, équilibrer le système nerveux, renforcer le système immunitaire et le système digestif.

Séance de 45 minutes, environ 40 euros. Possibilité à domicile selon disponibilité.

Rendez-vous par téléphone au 06.29.93.12.72

Karine GOURVENEK

## DU COTÉ DES ANIMATIONS

### ☆ Vide-greniers de la MFR

Les élèves de BTS de la MFR de Guilliers vous invitent à leur vide-greniers annuel, le :

**dimanche 14 novembre 2021 à la salle des fêtes de Guilliers.**

**Les plus matinaux pourront venir chiner les bonnes affaires dès 9h, mais les autres ne seront pas en reste, puisque nous vous accueillons jusqu'à 18h le soir. Un service de restauration et buvette sera assuré sur place pour rassasier les estomacs vides.**

Chaque année, les élèves de BTS Technico-Commercial spécialité Animaux d'Élevage et de Compagnie de la Maison Familiale Rurale de Guilliers organisent différents projets afin d'autofinancer un voyage d'étude. C'est pourquoi, Capucine, Fantine, Lily-Rose, Lola et Célia se sont réunies afin d'organiser un vide-greniers leur permettant par la même occasion d'acquérir de nouvelles compétences dans le management, la communication, et autres domaines en lien avec leur formation.

En effet, la réalisation de ces projets fait partie intégrante de leur formation en alternance. Le travail de groupe, la réalisation des démarches administratives et de la communication, sont des compétences essentielles qu'un technico-commercial doit maîtriser.

Alors, si vous êtes passionné de seconde main, souhaitez découvrir le milieu ou juste profiter d'une balade en famille ou entre amis, le vide-greniers de la MFR de Guilliers est votre rendez-vous ! Les élèves de la Maison familiale seront ravis de vous accueillir toute la journée du dimanche 14 novembre 2021 à la salle des fêtes de Guilliers. Un repas galette saucisse avec boisson au choix sera proposé sur place le midi.

Si vous avez envie de vider vos placards ou de faire du tri, venez exposer et vendre au vide-greniers. Installation des exposants à partir de 7h30 du matin, jusqu'à 18h. Café, thé ou autres boissons seront proposés aux exposants entre 7h30 et 9h. Prix d'un mètre linéaire avec table : 5€. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous attendons nombreux !

Contact : HAMON Capucine / 06.04.15.25.11 / [capucine.hamon220@gmail.com](mailto:capucine.hamon220@gmail.com)

### ☆ Association des croix

L'Association Guilliéroise des Croix aura son assemblée générale dans les locaux annexes de la Mairie le **vendredi 3 décembre à 18 heures** avec la présentation des différents bilans 2021 et ses projets pour 2022.

D'ici-là, continuons à fleurir et entretenir nos Croix. Merci à toutes et à tous.

## 🌟 Comité des fêtes

C'est avec plaisir que nous vous informons de l'élection d'un nouveau bureau pour le comité des fêtes. En effet, suite à l'assemblée générale exceptionnelle du 25 septembre 2021, les personnes suivantes ont été élues :

- Marion MAZURKIEWICZ, présidente
- Josette CAVIGNEAU, trésorière
- Mareva CARRET, secrétaire
- Céline SOUCHET, secrétaire adjointe

Cependant, comme chacun le sait, un bureau est administrativement nécessaire mais il ne peut suffire au fonctionnement de l'association, c'est pourquoi, nous vous invitons tous à prendre contact avec nous pour nous faire part de vos disponibilités éventuelles (Monter un barnum, faire des crêpes, donner des idées). Bref c'est bien avec les guillérois et pour les guillérois que nous souhaitons repartir de zéro et créer **ENSEMBLE** et pour **TOUS** des moments de convivialité et de partage.

Nous vous proposons d'ailleurs un premier temps fort, le **18 décembre 2021** avec l'organisation d'un marché de Noël, auquel nous convions tous les artisans, artistes, associations à réserver un stand en effectuant une simple demande par mail : [cfd56490@gmail.com](mailto:cfd56490@gmail.com)



Celui-ci aura lieu au Carrouêz. De nombreuses animations y seront proposées et des stands sont possibles en intérieur comme en extérieur. Réservez votre date !

## 🌟 Le Club des Guillerets

Depuis quelques semaines, le club des guillerets a repris ses activités en salle, marche, boules avec une présence toujours plus nombreuse de nos adhérents.

Pour fêter ce retour à la vie normale, rendez-vous courant décembre pour un repas à la bonne franquette "Cochons Grillés" gratuit pour les adhérents.

## DU COTÉ DES ECOLES

### 🌟 Ecole Robert Desnos

Les 60 élèves de l'école ont été pris en photo pour les traditionnelles photos de classe et individuelles. Les élèves de maternelle ont découvert la manipulation de la terre jusqu'à la création et mise en peinture de leur propre masque, grâce aux talents d'Olivier RIAULT (sculpteur céramiste).

Les CE2-CM ont découvert l'artiste peintre Hélène SIELLEZ à Ploërmel. Ils ont aussi eu une après-midi d'observations à l'étang de Château-Trô, organisée par l'association de pêche.

### 🌟 Amicale laïque date à retenir

**Dès le 18 décembre 2021 et chaque premier samedi des petites vacances scolaires (de 10h à midi)**

*Pour déposer vos papiers, journaux, magazines (sans plastique), prospectus, livres (sans couvertures), catalogues, annuaires... à la Salle de la Gavotte de Guilliers.*

**Le vendredi 8 avril 2022, pour un « apéro- expo- plats à emporter » !**

*Expositions d'œuvres des élèves de l'école à la salle de la Gavotte de Guilliers.*

**Courant Mai, pour un vide-grenier !**

*A la salle de la Gavotte de Guilliers date à définir*

**Le samedi 25 juin 2022 pour la kermesse de l'école !**

*A la salle de la Gavotte de Guilliers*

Et n'oubliez pas que la **salle de la Gavotte est disponible à la location !**

*Renseignements : 06.28.41.11.60 ou [guilliers.amicalelaïque@gmail.com](mailto:guilliers.amicalelaïque@gmail.com)*





L'E.K.P.M est un groupement de jeunes qui propose l'activité Football à tous les enfants âgés de 6 à 17 ans, des communes du Porhoët et de Mauron.

Pendant ces deux dernières saisons, entachées par les restrictions liées à la covid, l'EKPM a maintenu autant que faire se peut les entrainements pour l'ensemble des catégories, sans que les matchs ne reprennent la saison dernière. Les membres du groupement remercient d'ailleurs les bénévoles et les parents pour leur accompagnement et leur présence. L'initiative « matinée découverte du foot » menée le 26 juin 2021 a également été l'occasion de mobiliser les jeunes joueurs, les dirigeants et les parents sur les différentes communes.

**Nouveauté saison 2021/2022 :** L'inscription d'une équipe U17 en championnat cette saison ! Les dirigeants de l'EKPM se félicitent de la mise en place d'une nouvelle équipe en U17, après 3 saisons sans cette catégorie. L'implication des joueurs au sein du groupement a été remarquable et décisive pour fédérer une quinzaine de joueurs.

Près d'une centaine de licenciés sont accueillis aux entrainements. Ces derniers ont lieu le mercredi matin à MAURON et l'après-midi à GUILLIERS pour les plus jeunes (6 à 9 ans) avec l'organisation d'un passage du car dans les communes du Porhoët. Pour les autres catégories d'adultes, ils sont répartis sur les sites de GUILLIERS et MAURON, du lundi au vendredi, à partir de 18 heures. Les séances sont dispensées par des éducateurs diplômés : Régis, Damien, Arnaud, Ludovic et Johan.

Pour les matchs, ils sont organisés sur les structures communales des deux cantons :  
Les U6/U7 et l'équipe U17 jouent à Mauron, les U8/U9 et les U14/U15 à Guilliers, les U10/U11 jouent à Ménéac, les U12/U13 à Néant s/Yvel.



Les personnes intéressées pour s'impliquer dans l'association (bureau, conseil d'administration, équipes...) sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous rapprocher du contact de votre commune.

Bureau de l'EKPM : Régis REGNIER, président - Guénola GASCOIN, trésorière - Bruno DUBOIS, trésorier adjoint

**Site internet : Facebook sur la page GJ Mauron EKP – [www.ekpm.fr](http://www.ekpm.fr)**

## DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR/LIEU
<b>Dimanche 14 novembre</b>	9 h – 18 h	Vide-greniers	MFR – Le Carrouéz
<b>Samedi 3 décembre</b>	18 h	Assemblée Générale	Les Croix – Salle de réunion
<b>Samedi 18 décembre</b>	10 h – 18 h	Marché de Noël	Comité des fêtes – Le Carrouéz
<b>Samedi 18 décembre</b>	20 h	Concert de Noël	Mairie – Église

**Apparus après la guerre de 1870-1871, les Monuments aux Morts ont été élevés dans leur grande majorité à la suite de la Première Guerre mondiale ; les noms des " morts pour la France " des conflits postérieurs y ont été ensuite ajoutés. De nos jours, des monuments aux morts sont encore édifiés.**



L'expression " monuments aux morts " s'applique ici aux édifices érigés par les collectivités territoriales - le plus souvent les communes - pour honorer la mémoire de leurs concitoyens morts pour la France, sauf en Alsace et dans le département de la Moselle où, pour des motifs historiques, cette notion est remplacée pour la guerre de 1914-1918 par celle de " morts à la guerre ".

S'appuyant sur l'esprit de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre, un usage s'était imposé, depuis la Première Guerre mondiale, comme référence pour les décisions municipales en la matière : l'inscription d'un nom se justifiait pleinement dès lors que

le défunt, décédé au cours d'une guerre ou d'opérations assimilées à des campagnes de guerre, était titulaire de la mention "Mort pour la France", et était né ou domicilié légalement en dernier lieu dans la commune considérée. Certaines municipalités avaient étendu cette possibilité aux victimes dont le décès était consécutif à un fait de guerre, dès lors que les deux conditions susvisées (octroi de la mention "Mort pour la France" et lien direct avec la commune) étaient respectées.

L'article 2 de la loi du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France, codifié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans l'article L515-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre précise désormais les modalités de cette inscription. Lorsque la mention "Mort pour la France" a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 aux articles L511-1 à L511-4 du code précité, l'inscription du nom d'un défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire. La demande d'inscription est adressée au maire de la commune choisie par la famille ou, à défaut, par les autorités militaires, les élus nationaux, les élus locaux, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par l'intermédiaire de ses services départementaux ou les associations d'anciens combattants et patriotiques ayant intérêt à agir.

Juridiquement, les monuments aux morts sont pour la plupart des biens communaux et relèvent comme tels de la compétence des municipalités. A l'origine, la fonction de ces édifices a été de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ne reviendront plus vivre dans la cité, faisant ainsi participer la commune au travail de deuil des familles. Par ailleurs, graver les noms des morts revenait à donner à ceux-ci un peu de cette gloire dont étaient alors parés ceux qui s'étaient sacrifiés pour la victoire des armées françaises.

Ces monuments sont de nos jours souvent méconnus. Ils demeurent pourtant à plusieurs titres des témoins historiques, qu'il s'agisse de l'histoire des mentalités, de l'histoire de l'art, de l'histoire de la commune tout simplement : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale quand ils ne sont pas aujourd'hui la seule trace de certaines familles. Leur emplacement, leurs dimensions et leur ornementation sont très variés.



## EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE COMMUNE DE GUILLIERS

A la salle des élections, cour arrière de la Mairie, aura lieu une exposition sur le thème de la guerre 14-18. Tout public est invité à venir voir les différents matériels exposés ainsi que le travail des écoles.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

\* **Jeudi 11 novembre de 14h00 à 16h00**

\* **Vendredi 12 novembre de 14h00 à 16h00**

\* **Samedi 13 et dimanche 14 novembre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

\* **Le lundi 15 novembre sera réservé pour les écoles de 10h00 à 12h00 l'école privée et de 14h00 à 16h00 l'école publique.**

PS : les différentes permanences seront assurées par les anciens combattants de GUILLIERS.

**« J'ai vu un nuage de couleur verte qui touchait le sol. Il avançait vers nous »**

— *Le lieutenant français Jules-Henri Guntzberger, 1915*